



DÉCISION 609 / 2025

RELATIVE À LA SIGNATURE D'UN AVENANT A LA CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'ESPACES AU COMPLEXE SPORTIF "VAL SAINT-PIERRE" À JURY AVEC LE JURY BADMINTON CLUB SUR DES CRENEAUX EXCEPTIONNELS.

Nous soussignés, Nathalie SPORMEYEUR, 18^{ème} Vice-Président de Metz Métropole,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté de Monsieur le Président en date du 03 juin 2024 par lequel Madame SPORMEYEUR, Vice-Présidente déléguée « vie associative et équipements sportifs », a reçu délégation, dans la limite de ses fonctions, pour « suivre les dossiers, signer les actes et courriers et exécuter les délibérations dans le domaine de la vie associative et équipements sportifs »,

DÉCIDONS :

De signer l'avenant à la convention relative à la mise à disposition d'espaces du complexe sportif « Val Saint-Pierre » à Jury avec le Jury Badminton Club sur des créneaux exceptionnels.

Fait à Metz, le 07 OCT 2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-200039865-20251007-Decis609-2025-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/11/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour le Président

La Vice-Présidente Déléguée

Nathalie SPORMEYEUR

Maire de Saulny



AVENANT 1

COMPLEXE SPORTIF "VAL SAINT-PIERRE" Fiche d'attribution de créneaux exceptionnels Saison 2025-2026

ATTRIBUTAIRES : Jury Badminton Club

REPRESENTEE PAR : Monsieur Yannick SCHNEIDER - Président

JOURS ET HEURES D'ATTRIBUTION :

JOUR	HORAIRES	ACTIVITE	SALLE
22 et 23 OCTOBRE 2025	8h30 à 17h30	Badminton	Grande salle
DIMANCHE 23 NOVEMBRE	8h à 18h	Badminton	Grande salle

A noter : Les temps de montage et démontage, ainsi que de déshabillage et rhabillage sont inclus dans les horaires ci-dessus. Merci de le faire respecter.

L'accès à l'équipement ne sera autorisé qu'en présence d'un des responsables.

ESPACE(S) ET EQUIPEMENT(S) MIS A DISPOSITION :

X	Grande salle
	Court de Tennis
	Dojo
	Salle de danse
	Bar
X	Douches-vestiaires, quantité :
	Vestiaires arbitres
X	Salle de réunion (15 places)
	Tableau d'affichage
X	Club house
	Autres équipements :

NOMS, QUALIFICATIONS ET COORDONNEES DES RESPONSABLES INTERVENANT SUR LES CRENEAUX
CI-DESSUS :

(à compléter avec précision par l'utilisateur)

CRENEAU	RESPONSABLE	MAIL	TELEPHONE
22 et 23 octobre 2025	Jean-Marie PARISOT Simon LIENARD	jean-marie-parisot@orange.fr a.lienard.codep57@gmail.com	06 08 67 29 61 6632953945
23 nov. 2025	Jean-Marie PARISOT	jean-marie-parisot @orange.fr	06 08 67 29 61

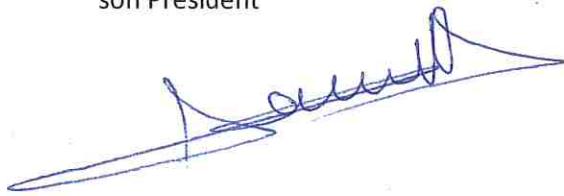
Fait à Metz, en deux exemplaires, le 07 OCT. 2025 -

Pour Metz Métropole
La Vice-Présidente Déléguee



Nathalie SPORMEYEUR
Maire de Saulny

Pour le Jury Badminton Club
son Président



Yannick SCHNEIDER

METZ MÉTROPOLE

EUROMÉTROPOLE DE METZ

MAISON DE LA MÉTROPOLE ■ 1 Place du Parlement de Metz ■ CS 30353 ■ 57011 METZ CEDEX 1

T. 03 87 20 10 00 ■ F. 03 57 88 32 68 ■ eurometropolemetz.eu ■    

Tout courrier émanant ou traité par Metz Métropole fait l'objet d'un enregistrement sur support informatique à l'usage exclusif de Metz Métropole et de ses partenaires pour l'accomplissement de ses missions. La durée maximale de conservation est confirmée à la durée d'Utilité Administrativa. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles vous concernant. Ce droit s'exerce par demande écrite adressée à Metz Métropole.